

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

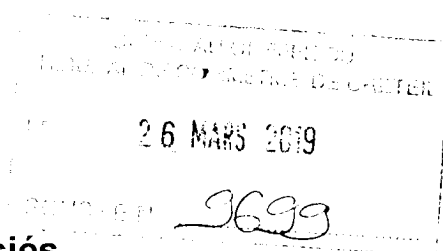
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 06433 Numéro SIREN : 833 447 212 Nom ou dénomination : 2SR

Ce dépôt a été enregistré le 26/03/2019 sous le numéro de dépôt 9699

2SR

Société par Actions Simplifiée
 Au capital de 1 000 euros
 Siège social : 15, rue de la Porte
 94370 SUCY EN BRIE
 RCS de CRETEIL : 833 447 212



Décisions unanimes des associés

Les soussignés :

Monsieur Sufyan Ashraf CHAUDHRY
 Né le 04 août 1995 à GUJRAT (PAKISTAN)
 Demeurant, 76, rue de Paris – 02100 SAINT QUENTIN

Titulaire de 50 actions,

Madame Shakeela NAZ, épouse YASAR
 Née le 15 août 1972 à UMER KOT (PAKISTAN)
 Demeurant, 6, clos du pré de l'Etang – 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Titulaire de 50 actions,

Soit un total de 100 actions composant l'intégralité du capital social.

oOo

Agissant en qualité de seuls associés de la société par actions simplifiée dénommée 2SR au capital de 1000 euros dont le siège social est à SUCY EN BRIE (94370), 15, rue de la Porte, identifiée sous le numéro 833 447 212, au RCS de CRETEIL, dont les statuts autorisent le président à faire prendre les décisions collectives dans un acte unique mais sous réserve qu'elles soient prises à l'unanimité.

En conséquence, pour le cas où un associé ne signerait pas cet acte, l'ensemble des décisions prévues ci-après ne serait pas adopté.

Reconnaissant que le président de la SAS les a régulièrement invités à prendre les décisions qui suivent par voie d'unanimité dans un acte, qu'à cette fin, ils ont eu en leur possession ou ont pu prendre connaissance de tous les documents nécessaires à leur bonne information, le tout conformément aux statuts.

Qu'ainsi ils ont pris connaissance ou reçu les documents suivants :

- Projet d'acte des décisions unanimes des associés relatives au changement de président ;
- Lettre de démission du président.

Prenant acte du souhait du premier Président de la société 2SR, Monsieur Sufyan CHAUDHRY, demeurant 76, rue de Paris – 02100 SAINT QUENTIN, de cesser ses fonctions avec effet dès la nomination d'un nouveau président, les associés de la société par actions simplifiée dénommée 2SR, prennent les décisions ci-après concernant :

- La nomination d'un nouveau Président ;
- Les pouvoirs et la rémunération du Président ;
- Les pouvoirs et formalités afférents.

Soit,

C.S S.Y

Décident à l'unanimité ce qui suit :

Décision I

Les associés décident de nommer aux fonctions de Président, Madame Shakeela NAZ, épouse YASAR, demeurant, 6, clos du pré de l'Etang – 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE, à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Sufyan Ashraf CHAUDHRY, demeurant 76, rue de Paris – 02100 SAINT QUENTIN.

Le nouveau Président est nommé pour une durée indéterminée.

Décision II

Les associés décident que les fonctions de Président seront exercées dans le cadre des pouvoirs prévus par la loi et les statuts tels qu'initialement rédigés par les associés.

Il ne sera pas attribué de rémunération au titre de des fonctions de Président, jusqu'à décision contraire.

Les frais engagés au titre des missions exercées dans le cadre du mandat de Président lui seront remboursés sur présentation de justificatifs.

Décision III

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres.

Fait à SUCY EN BRIE, le 20 février 2019

Monsieur Sufyan Ashraf CHAUDHRY
Associé

Sufyan

Madame Shakeela NAZ, épouse YASAR
Associée – Président
« bon pour acceptation des fonctions de Président »

*bon pour acceptation des
fonction de president.
Shaz*